Aux Pèlerins de Lourdes

Nous sommes encore à quatre mois de l'époque fixée pour le pèlerinage diocésain, il importe cependant de prendre, dès maintenant, des dispositions pour s'assurer un logement convenable pendant notre séjour à Lourdes.

Malgré les efforts du Comité en vue de réserver la plus large place possible aux pèlerins de nos 17 trains, la Compagnie du Midi a accepté, pour la même époque, plusieurs autres pèlerinages importants, qui viendront des diocèses de Langres, Tournai, Saint-Dié, Grenoble, Digne, Nanur, Angers, etc.

La foule sera considérable, plus nombreuse que l'année dernière : il faut prévoir l'encombrement des hôtels, l'envahissement des logements particuliers et il est temps d'y retenir des places, de s'y réserver des chambres et des lits, avant que le flot des étrangers ne s'empare des maisons de Lourdes.

Voici quelques indications pratiques que nous pouvons donner, dès maintenant, sur l'arrivée à Lourdes et le départ de nos trains.

Les trains **Blanc-Rose, Blanc-Violet** et **Bleu-Rose** (Roubaix-Cambrai) arriveront le 29 août et partiront le 3 septembre.

Les trains de **Rocamadour, Blanc-Vert, Rose, Vert, Blanc, Bleu** et **Jaune** arriveront le 30 août et partiront le 3 septembre, sauf le train Vert et celui de Rocamadour.

Les trains **Blanc-Orangé, Blanc-Jaune, Rouge, Blanc-Rouge, Violet, Blanc-Bleu** et **Violet-Rose** (Avesnes-Fourmies) arriveront le 31 août et partiront, ainsi que le train Vert et celui de Rocamadour, le 4 septembre.

Les pèlerins du Nord connaissent le train qui dessert leur région : ils peuvent, sur ces indications, savoir, dès maintenant, quels sont les jours qu'ils passeront à Lourdes et faire connaître aux hôteliers qui les abriteront la date exacte de leur arrivée et de leur départ.

SOUSCRIPTION
pour le Monument du Nord à Lourdes

La paroisse d'**Esquelbecq**, 70 fr. — **Dunkerque**. Souscriptions recueillies par Mme Hennegraeve, 9 fr. — **Lille**. Une carte de souscriptions, G. B., 20 fr. — **Clairfayts**. Une personne malade, 3 fr. — Pour obtenir une bénédiction de la Sainte Vierge, 1 fr. — **Hasnon**. Henri Coquelet, 1 fr. — **Wasnes-au-Bac**. Offrandes recueillies par les dizainières, 82 f. — **Haillonnes-les-Haubourdin**. 2e versement, 9 fr. 25. — **Petit-Baisieux**. Anonyme. N.-D. de Lourdes exaucez nos vœux et bénissez nos familles, 5 fr. — **Lille**. Anonyme, 1 fr. — L.E.J. pour attirer le bonheur dans ma famille, 1 fr. — **Croix**. La famille Paul Houzet 2 fr. — **Etreungt**. Anonyme, 1 fr. — **Lille**. Anonyme, 1 fr.

KEPHALDOL 6556

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du mercredi 1er mai 1912

Une fois de plus L'AFFAIRE SAURET est ajournée

A-t-il de la chance tout de même, de s'appeler Claude Sauret et d'être le fils d'un général franc-maçon, le jeune gredin qui plusieurs fois déjà, et point pour des peccadilles, a eu maille à partir avec la justice ! Et Lamy de la Chapelle peut-il s'estimer heureux de s'être acoquiné avec un pareil camarade !

Voici, en effet, que la justice hésite encore à leur demander des comptes.

Pour vol qualifié, la nuit, pour outrages à un magistrat dans l'exercice de ses fonctions, pour outrages à des agents de la force publique et pour rébellion, commis au mois de janvier 1911, à Dunkerque, — il y a plus de 15 mois, — ces deux individus devaient être jugés lier par la Cour d'Assises.

Il est bon d'ajouter que l'on a fait jouer toutes les ficelles pour retarder le plus possible le mauvais quart d'heure.

Et on est encore arrivé à trouver une nouvelle échappatoire !

Ah ! s'il se fût agi d'un pauvre diable, il y a longtemps que son affaire serait claire et qu'il serait passé de la situation de prévenu à celle de prisonnier !

Mais Claude Sauret ! Mais Lamy de la Chapelle ! Ils sont « tabous », ceux-là !

L'AUDIENCE

L'audience est ouverte à midi.

Au banc de la Cour, MM. Léon Lemaire, président ; Villette et Mantel, assesseurs.

Au banc de la défense Me Henri Robert, pour Sauret, Me Dubron, pour l'autre, et les secrétaires des deux maîtres.

Au banc des accusés, Sauret et de la Chapelle en toilette de ville, col à la mode, cravate idem, le premier la figure carrée, les yeux baissés, l'air dur et sournois, le second moins antipathique, de physionomie assez avenante, le regard plus franc et même un peu triste, car les yeux se mouillent par moments.

On tire au sort les noms des jurés, on installe ceux d'entre eux qui n'ont pas été récusés, puis le greffier donne lecture de l'arrêt de renvoi devant la Cour d'Assises et de l'acte d'accusation.

LES EXPLOITS DE SAURET ET DE LAMY

Sauret et Lamy de la Chapelle, en janvier 1911, étaient élèves à l'Ecole d'Hydrographie de Dunkerque.

Dans la nuit du 8 au 9 janvier, un charpentier de Malo, M. Demeestère, retournant chez lui, passait dans un endroit désert, lorsque Sauret lui sauta à la gorge, le renversa, le menaça de lui faire son affaire s'il criait, fouilla dans ses poches et enleva sa montre, son porte-monnaie et une jumelle de théâtre, puis s'enfuit. Sauret raconta son exploit à Lamy, qui le répéta à l'instruction.

Quelque temps après, dans la nuit du 17 au 18 janvier, Sauret « opère » avec Lamy.

Ils attaquent un tailleur, M. Georges Forest, le menacent de mort s'il appelle au secours et lui enlèvent sa montre et une blague à tabac. Un peu plus tard, un surveillant de l'éclairage public, M. Joseph Manard, est victime d'une agression semblable des deux apaches qui lui prennent sa montre et la chaîne.

Sauret et Lamy de la Chapelle, poursuivis, se réfugient au café de la Jeune France, dans une chambre louée par Sauret. Ils se couchent, mais sont bientôt réveillés par la police. Interrogés, ils nient, insultent, menacent, mais une perquisition fait découvrir les objets volés.

Les renseignements recueillis sur Sauret sont très défavorables, dit l'acte d'accusation qui ajoute en même temps que cet individu présente des caractères de dégénérescence mentale, atténuant sa responsabilité.

INCIDENT
Le renvoi de l'affaire

On appelle les témoins, MM. Demeestère, Forest, Manard, Courcot, les docteurs Copreau et Ruyssen qui répondent à leur nom.

— Le docteur Ballet !

M. le Président. — J'ai reçu un télégramme m'informant que le docteur Ballet, de Paris, se trouve dans l'impossibilité de venir. (A la défense) : Voyez-vous un inconvénient à ce que sa déposition soit lue ?

Me Henri Robert. — Oui, M. le Président. Il y a grand intérêt à ce que nous entendions le docteur Ballet.

Le greffier appelle ensuite les docteurs Dupré et Roubinowitch, deux autres aliénistes parisiens qui ne sont point là non plus. Et M. le Président de répéter la même observation que celle qu'il a faite à propos de l'absence du docteur Ballet.

M. le Président. — Les assignations ont été reçues au parquet de Paris le samedi 27; elles n'ont été remises aux docteurs que mardi soir.

Me Robert. — Je ne crois pas qu'on puisse incriminer le parquet de Paris, mais plutôt l'huissier-audencier. J'estime, en tout cas, que la présence des trois médecins aliénistes est désirable. Si M. l'Avocat-Général accepte leurs conclusions sans réserve...

M. l'avocat-général Tétard. — J'accepte leurs conclusions, mais je les discuterai.

Me Robert. — Eh bien ! Voyez-vous que même entre esprits droits comme les nôtres, il y a divergence d'appréciations ! Nous ne soulevons pas de difficultés, mais dans ces conditions, devant une épidémie aussi soudaine que fâcheuse, avouez que notre devoir est impossible à remplir. Aussi avons-nous l'honneur de déposer des conclusions tendant à ce que, les docteurs aliénistes ne comparaissant pas et leur présence étant nécessaire à la manifestation de la vérité, l'affaire soit renvoyée à une autre session.

A son tour, Me Dubron, après avoir fait remarquer que son client est en prison depuis 15 mois, sollicite la remise de l'affaire.

M. l'Avocat-Général. — Je regrette le nouveau retard qui se produit : les faits remontent au mois de janvier de l'an dernier. Mais quand je me trouve en face de Mes Robert et Dubron me disant que la présence des docteurs témoins est indispensable à la manifestation de la vérité, je ne puis que m'en rapporter à la sagesse de la Cour.

La Cour se retire pour délibérer.

Un quart d'heure après, l'audience est reprise.

La Cour, adoptant les motifs de la défense, déclare renvoyer l'affaire à la prochaine session. (Mouvement dans l'auditoire).

Cette décision bien qu'attendue, ne laisse pas de provoquer un profond étonnement.

On ne manque pas de faire remarquer que s'il se fût agi d'autres témoins et d'autres accusés, la Cour aurait infligé une peine d'amende aux premiers et passé outre aux débats.

Mais Sauret n'est pas le premier venu, et la franc-maçonnerie doit être encore là pour un coup !

Quel nouveau biais va-t-on trouver maintenant pour éviter aux deux malandrins la punition qu'ils méritent

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mercredi 1er mai

Présidence de M. GODARD, vice-président

AFFAIRES DIVERSES

6 jours et 500 fr. à Gustave Elbo, à Tourcoing, fraude de 7 kilos d'allumettes.

— 40 jours et 5 fr. à Emile Dusoulie, à Roubaix ; 3 mois et 5 fr. à Marguerite Vanneste, à Herseaux ; 3 mois et 5 fr. à Céline Kints, à Herseaux, pour rebellion, vagabondage et ivresse.

— 20 jours (sursis) et 5 fr. à Charles Legaye, à Croix, pour outrages et ivresse.

— 40 jours (sursis) à Léon Dumortier, à Tourcoing, pour vol de 12 cannettes de laine à M. Pollet, filateur, rue de la Redoute, à Roubaix.

— 15 jours à Henri Degraeve, à La Madeleine et à Jean Khayet, sans domicile, pour infraction à arrêté d'expulsion.

ENCORE LES TRAMWAYS

M. Hirnaux, employé à La Madeleine, avait souscrit un abonnement scolaire pour sa fillette.

L'abonnement donnait droit au parcours de l'église de La Madeleine au boulevard des Ecoles, et selon les dires de la Compagnie, coûtait 32 francs.

Or, M. Hirnaux, par l'organe de Me Gayet, avocat, soutient qu'en réalité il ne coûte que 28 francs; donc perception illicite des droits de transport.

La Compagnie soutient que le prix perçu est le prix exact.

Le Tribunal a mis l'affaire en délibéré.

A l'Abri des Krachs

Nombre de personnes tentées par l'appât d'une fortune rapide s'adressent à la spéculation qui les ruine.

Combien plus avisés sont ceux qui demandent à une bonne Compagnie d'assurances sur la vie de garantir l'avenir de leurs enfants ou l'aisance de leurs vieux jours par un contrat d'assurance ou de rente viagère.

Au premier rang de ces Sociétés se place la **Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie** (Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat), 87, rue de Richelieu, à Paris, la plus ancienne des Compagnies françaises, qui paie annuellement plus de **53 millions** d'arrérages de Rentes Viagères, soit à elle seule à peu près autant que toutes les Compagnies françaises réunies ; son fonds de garantie est de **630 millions** (entièrement réalisés) et dépasse de **250 millions** celui de toute autre Compagnie française.

Envoi **gratuit** de notices et tarifs sur demande adressée à M. Fouques, directeur particulier, 30, rue Patou, Lille. 5

6170

SUCRES ET BETTERAVES

Du *Journal des Fabricants de sucre* :

La température de la huitaine a été généralement douce et sèche, sauf dans la soirée de vendredi, durant laquelle des pluies légères sont tombées par endroits ; le ciel s'est montré souvent ensoleillé, tandis qu'un vent assez vif soufflait du nord-est. Dimanche soir, le temps s'est sensiblement refroidi. Les travaux des champs ont été poursuivis avec activité, et les semailles de betteraves ont progressé rapidement et sont aux trois quarts terminées. La levée des graines mises en terre l'avant-dernière semaine s'effectue de façon satisfaisante, mais il n'en est pas de même de celles qui ont été semées plus tard dans un sol bien préparé, certes, mais dont les couches superficielles sont desséchées par l'action combinée du soleil et du vent. Il faudrait, à brève échéance, des pluies générales et pénétrantes et de la chaleur, sinon la situation deviendra critique, et cela d'autant plus que la pénurie de graines ne permettra pas des réensemencements importants.

L'Administration des Contributions Indirectes vient de publier le tableau des résultats de la campagne indigène 1911-1912 arrêtés au 15 avril 1912. Il y a eu, cette campagne-ci, 220 fabriques en activité contre 239 en 1910-1911. Le volume des jus soumis à la défécation était de 47.766.373 hectolitres et 6 litres, contre 65.100.336 hectolitres et 3 litres en 1910-11 ; la densité moyenne des jus soumis à la défécation, de 5°51 contre 5°44 ; les charges correspondant au rendement légal, à raison de 1.500 grammes de sucre raffiné par hectolitre et par degré de densité des jus soumis à la défécation, de 394.661.927 kilos, contre 531.323.627 kilos, et la production en sucre turbiné, valeur en raffiné, de 453.711.411 kilos contre 639.281.348 kilos en 1910-11, soit une différence en moins de 184.569.937 kilos pour la campagne actuelle. La production totale de la campagne en cours, calculée en prenant pour base le déficit actuel relativement à la campagne précédente, se monterait à 485.000 tonnes, valeur en raffiné, y compris le sucre fictif des mélasses, contre 650.493 tonnes en 1910-1911, et à 455.000 tonnes en raffiné turbiné, contre 640.105 tonnes en 1910-11, non compris les excédents constatés en raffinerie.

KEPHALDOL 6556

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Monsieur Robert DRUESNE

fils de M. le Docteur DRUESNE

pieusement décédé à **Roubaix**, le 30 avril 1912, dans sa 25e année, muni des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi et Service solennels** qui auront lieu **le vendredi 3 mai, à dix heures**, en l'église Saint-Martin, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, 99, rue du Collège, à Roubaix. 6630

(s)

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de

Madame Louise-Marie BECQUART

Veuve de M. Paul-Louis-Emile LOISON

pieusement décédée à **Laventie**, le dimanche 28 avril 1912, dans sa 74e année, munie des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi** et **Service solennels** qui auront lieu le **jeudi 2 mai 1912**, à onze heures et demie, (après l'arrivée du train quittant Lille à 10 h. 15), en l'église de Laventie, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière dudit lieu pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire.

Selon le désir formel de la défunte, on est prié de n'apporter ni fleurs ni couronnes et de les remplacer par des prières.

Des pains seront distribués aux pauvres de la paroisse par les soins de MM. les membres du Bureau de Bienfaisance. 6636

REMERCIEMENTS

Mademoiselle Elisa LEPERS, M. et Madame DECOTTIGNIES-LEPERS et leurs enfants, expriment leurs bien sincères remerciements à toutes les personnes qui ont assisté aux Funérailles et Obit, ou leur ont donné des marques de sympathie par visites et cartes reçues à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper en la personne de Mademoiselle Marie LEPERS et les prient d'agréer l'expression de leur vive reconnaissance. 6640

[redacted]

A LAVENTIE

Un bébé écrasé

Mardi vers midi, la petite Lamoureux, 2 ans, du hameau de Mauquissart, jouait devant le domicile de ses parents, sur la route Nationale. Un pot qu'elle tenait à la main roula sur le milieu de la chaussée.

L'enfant voulut le ramasser. Au même moment arrivait une voiture de déménagement. La fillette fut tamponnée par une des roues d'arrière du véhicule qui lui broya complètement la tête.

Un charretier tué

Lundi soir, M. Dumortier, charretier charretier chez M. Bourel, était occupé à chez M. Bourel, était occupé à mettre en place des arbres abattus.

L'un des arbres qu'il arrangeait n'étant plus tenu que par quelques branches lui roula sur le corps. Son patron et d'autres ouvriers le dégagèrent, mais malgré les soins qui lui furent prodigués, il expira quelques instants après.

MARCHES

MARCHE LINIER

Lille, le 1er mai.

LILLE. — *Lins de Russie.* — Marché calme. Prix stationnaires mais fermes.

On cote pour livraison avril-mai :

Medium, 109-110, inassortis ; Opotschka, 111-115, base ZK ; Livonie, 103-106, id. ; Courlande, 99-102, id. ; Jartypol, 90-93, base I. ; Systcheska, 88-91, id.

Etoupe. — La marchandise est rare et les prix sont fermes.

Dans les six mois à compter du 1er octobre au 31 mars :

Années	Il a été exporté en lins de Russie	Nous avons reçu en France
1902-1903	131.903 ton.	35.008,7 ton.
1903-1904	127.412 —	52.569,7 —
1904-1905	141.286 —	35.559,6 —
1905-1906	147.492 —	50.363,1 —
1906-1907	177.082 —	58.719 —
1907-1908	98.238 —	41.849,5 —
1908-1909	122.189 —	41.911,8 —
1909-1910	121.064 —	41.239,8 —
1910-1911	168.428 —	46.926,9 —
1911-1912	151.386 —	47.748,2 —

Lins de Pays. — Le marché peut être considéré comme épuisé. Les semailles sont terminées. La levée des premiers semis s'est bien faite. Les dernières pluies ont été bienfaisantes aux terres ensemencées en dernier lieu. La campagne de rouissage est commencée.

BELFAST. — En Irlande le marché des lins de pays est plus approvisionné. Les semailles se sont faites dans de bonnes conditions.

HOLLANDE. — Les apports sont enlevés rapidement à prix en hausse.

COURTRAI. — La demande est active, les prix sont fermes. Rien de particulier à signaler.

DUNDEE. — Les affaires traitées la semaine passée sont peu importantes. Les vendeurs sont réservés dans leurs offres. Livonie s'est vendu liv. sterl. 33,5 à 33,10. On a offert des Courish à liv. sterl. 31 et des Hoffs à liv. sterl. 28.

Les étoupes continuent à être introuvables.

TOILES

Situation sans changement.

JUTE

CALCUTTA. — Le marché s'est raffermi au cours de la dernière semaine. Le cours du groupe M a haussé de 52 roupies 8 annas à 63 roupies.

Dans cette semaine les réceptions se sont élevées à 93.000 balles contre 92.000 l'année dernière.

On donne de mauvaises nouvelles de la prochaine récolte. Les pluies et les orages ont causé des dégâts considérables, dit-on, dans certains districts.

LONDRES. — Le stock de Londres est de 10.322 tonnes contre 3.479 l'année dernière à même date.

La hausse subie sur le marché de Calcutta s'est traduite ici par une hausse de 5 à 6 schellings à la tonne.

DUNDEE. — La demande a été si réservée sur ce marché que les prix sont faibles et les cours en baisse.

COURS DU MARCHE RÉGLEMENTÉ DE LA RÉGION DU NORD

Lille, le 1er mai 1912.

Avoine jaune. — Courant 23,75; prochain, 23,85; juillet-août 23,95; 4 derniers 19,05. Tendance soutenue.

Avoine blanche. — Courant 24,10; prochain, 24,20; juillet-août 24,30; 4 derniers 19,85 à 19,90. Tendance soutenue.

Blé roux bigarré. — Courant 31,»»; prochain 30,50; juillet-août 27,30; 4 derniers 25,50. Tendance soutenue.

Blé blanc. — Courant 31,25; prochain 30,80; juillet-août 27,40; 4 derniers 25,75. Tendance soutenue.

LILLE, 1er mai.

Sucre. — Roux 88°, 43,25. — Cuite 1er jet, »»». — Pain n° 1, 84,»». — Cassé, boîte 5 kil., 84,50.

3/6 fin disponible, 64,75.

Blés. — Blancs du Nord 31,25; macaux du Nord 31,»»; macaux Pas-de-Calais 31,»»; macaux Somme-Oise 31,»»; le tout rendu parité Lille.

Avoines. — Jaunes disponibles 24,25; 4 derniers 24,50; ligoves disponibles 24,50; 4 derniers 24,75; le tout rendu parité Lille.

Seigles. — Disponibles pays 23,75; 5 d'août 19,50; rendus Nord.

Maïs. — Tonkin 4 derniers 17,50; Plata, 6 de juillet 18,50; sur wagon Dunkerque.

Orges. — Algérie disponibles 23,»»; 4 derniers 19,50; avril-mai 21,»»; sur wagon Dunkerque.

Marché aux bestiaux. — Nombre d'animaux amenés : Bœufs, 80; vaches, 77; taureaux, 18; veaux, 289; moutons, 20.

Vendus pour Lille : Bœufs, 80; vaches, 37; taureaux, 18; veaux, 140; moutons, 20.

Vendus pour le rayon d'approvisionnement : Vaches, 50; veaux, 89.

Prix de revient au kilo sur pied : Bœufs, 1,14 1,04 0,94; vaches, 1,»» 0,90 0,80; taureaux, 0,95 0,85 0,75; veaux, 1,50 1,35 1,20; moutons, 1,10 1,05 1,»».

Prix de revient au kilo de la bête entière déduction faite du cinquième quartier. — Bœufs, 1,85 1,75 1,60; vaches, 1,70 1,60 1,45; taureaux, 1,55 1,45 1,30; veaux, 2,25 2,10 1,95; moutons, 2,30 2,15 2,»».

Cossettes de chicorée lavées, 24,75 à 25 fr. les 100 kilos.

HAZEBROUCK, 29 avril.

Blé blanc, 23,75 à 24 fr. l'hectolitre ; id. roux, 23,75 à 24 fr. id. — Avoine blanche, 24 f. les 100 kilos. — Haricots, 50 à 55 l'hectol. — Fèves, 26 fr. les 100 kilos. — Paille de blé, 55 à 60 fr. les 1.000 kilos.

BOURBOURG, 30 avril.

Blé, 36 fr. les 120 kilos; id. roux, 36 fr. ; graine de lin, 30 à 32 l'hectolitre. — Pois bleus, 30 à 32 id. — Fèves, 20 à 21. id. — Avoine, 11 à 11,50 id. — Escourgeon, 13 à 13,50.

Choux-fleurs 40 à 60. — Oignons, les 100 k., 35 à 38. — Carottes, 8 à 10. — Navets, 4 à 5.

Poulets gras, 7,50 à 13 la couple. — Petits poulets, 6 à 8. — Poules, 8 à 9 id. — Canards 3,50 à 5 id. — Pigeons, 1,50 à 1,75 id. — Oies 9 à 11 id. — Dindes, 10 à 12 id. — Dindons, 10 à 15 id. — Lapins, 3 à 4 la pièce. — Lin 3,10 à 3,35 les 1500 grammes. — Etoupes, 23 à 22 les 100 kilos.

Bestiaux. — Génisses grasses de 1,05 à 1,10 le kilo. — Génisses pleines de 400 à 450.—Vaches grasses, 0,90 à 0,95 le kilo. — Vaches laitières, 500 à 650. — Vaches pleines, 500 à 525. — Bœufs gras, 1,»» à 1,05 le kilo. — Bœufs de Mayenne, 1,10 à »,»». — Taureaux, 250 à 300. — Veaux gras du pays, de 1,10 à 1,25. — Mouton du pays, de 1,10 à 1,15. — Porcs gras, du pays, de 1,30 à 1,35.

Fourrages. — Paille de blé, les 1.040 kilos, 56 fr.; id. d'avoine, 42; Paille pressée de blé, 50 fr.; id. d'avoine, 45. — Foin (1re coupe), 65 à 100 ; 2e coupe, 85.

PARIS, 30 avril.

Sucres raffinés. — Les affaires restent calmes ; la raffinerie maintient ses cours.

A Paris, on cote en disponible les 100 kilos, par wagon complet (5.000 kilos au moins), et suivant marques aux usines, non compris la taxe de raffinage de 2 francs :

En caisses de 5 kilos rangés, 82,50 à 83. — En cartons de 1 kilo rangé, 84 à 84,50. — En caisses de 50 à 60 kilos rangés, 83 à 83,50. — En caisses de 25 à 30 kilos rangés, 83,50 à 84. — En caisses de 10 kilos rangés, 84 à 84,50. — Raffinés en poudre s. d., 80 à 80,50.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau les 100 kilos, à Paris, droits déduits : cubes 54,50; pains, 52,50.

Produits accessoires. — On cote en disponible, les 100 kilos, suivant marques, non compris la taxe de raffinage de 2 francs :

Gros déchets, en sacs, 77,50 à 78,50. — Morceaux irréguliers, 77,50 à 78,50. — Petits déchets, 78 à 78,50. — Sucre en poudre, 77 à 77,50. — Semoule (selon finesse), 79,50 à 80. — Glaces, 79,50 à 80,50. — Sucres cristallisés extra acquit, 74,50 à 75. — Sucres cristallisés en poudre, 75,50 à 76.

COURTRAI, 29 avril.

Froment blanc, 24 fr. l'hectolitre; id. roux, 23 fr. — Seigle, 20,25. — Avoine, 24,75.— Huile de colza, 71,50 les 100 kilos ; id. de lin, 87 fr. — Graine de lin indigène, 24,50. — Tourteaux de colza, 14 fr. les 100 kilos ; id. de lin, 24,75. — Cossettes de chicorée, 25,50.

KEPHALDOL 6556

HOUBLONS

ANVERS, 30 avril.

Les 50 kilos fob wagon Anvers Alost disponible, 225 à 227,50 ; nouvelle récolte 122,50 à 125. Tendance soutenue.

PETROLES

ANVERS, 30 avril.

Raffiné américain, les 100 kilos : disponible, 23,50 ; mai, 23,75 ; juillet-août, 24 fr. Tendance ferme.

BUVONS DU BON VIN Pour avoir du BON VIN adressez-vous à l'UNION CATHOLIQUE DE St-CHARLES, Directeur M. l'abbé Clavel. Vin côte du Rhône : livraison à 99 fr. et plus à 110 fr. rendus franco à votre gare. — Échantillons gratis. Ecrire à M. le Directeur de l'UNION CATHOLIQUE, à Vergèze (Gard). 6240

Le Docteur DOGNIAUX. Spécialiste
HERNIES (guérison complète en quelques jours sans bandage, pour la vie). Paiement après guérison.
Varicocèle - Hydrocèle - Difformités
Radicalement guéries par procédés spéciaux.
Reçoit lundi et mercredi de 1 à 3 heures, rue son Institut, 75, rue de l'Institut, à SUMET-Haigne, près de Charleroi (Belgique).
Spécialité de Chirurgie. — Ancienneté 6241

POUR VOUS DÉSALTÉRER ET VOUS RAFRAÎCHIR
immédiatement et agréablement
PRENNEZ DU
BANYULS-TRILLES A L'EAU
C'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ PAR EXCELLENCE
DEMANDER
UN TRILLES A L'EAU
et exiger l'étiquette sur la bouteille 0282

ROYAL WINDSOR
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
Rend aux Cheveux gris leur couleur naturelle. Supprime les pellicules. Arrête la chute des cheveux.
Marque créée en 1879. Brochure, du prospectus sur demande.
EXIGEZ sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR
Une vente croissante et 30 ANS DE SUCCÈS assurent l'efficacité du ROYAL WINDSOR
DÉPOT — 98, Rue d'Enghien, 98. — PARIS
EN VENTE PARTOUT 0211

TISANE DES PÈRES CÉLESTINS
— Vingt Ans de Succès —
Remède populaire indispensable dans toutes les familles, pour conserver la santé.
Elle a guéri des milliers de malades atteints de maladies d'Estomac, de l'Intestin, du Foie, de Peau. Une tasse le soir rend BEAUTÉ du teint.
Dans toutes Phies 6.75 la boîte. Exiger contrefaçons 0151

BOURSE DE LILLE

DU 1er MAI 1912

CHARBONNAGES

	C. jour	C. préc.	Offre	Deman.
Albi	— —	380 —	— —	— —
Albi (fond)	283 —	284 —	286 —	281 —
Aniche	2769 —	2751 —	2805 —	2790 —
Anzin	— —	8830 —	8830 —	8775 —
Bully-Gren.	5945 —	5925 —	5955 —	5935 —
— 1/50e	119 —	119 —	120 —	118 50
Blanzy	— —	558 —	560 —	— —
Bruay ent.	1430 —	1435 —	1435 —	1427 —
Bruay 10e	144 25	144 25	145 —	143 75
Carvin ent.	— —	4204 —	4215 —	4190 —
Carvin 5e	838 —	838 —	842 —	835 —
La Clarence	437 —	439 —	440 —	433 —
Courrières	4395 —	4383 —	4395 —	4380 —
Crespin i. v.	— —	98 —	99 —	97 50
Douchy	1000 —	1009 —	1007 —	995 —
Dourges 100e	455 —	465 —	460 —	450 —
Drocourt	— —	7150 —	— —	— —
— 10e	709 —	709 —	715 —	702 —
Escarpelle	819 —	806 —	825 —	815 —
Ferfay	400 —	417 —	405 —	398 —
Flines-Rach.	77 —	76 50	77 50	76 75
Lens ent. p.	1456 —	1448 —	1460 —	1452 —
Lens 10e	146 —	145 75	146 50	145 75
Liévin	4707 —	4730 —	4715 —	4701 —
Liévin 30e	155 50	156 25	156 —	155 —
Lign.-l-Aire	498 —	501 —	506 —	494 —
Marles 30 %	3275 —	3290 —	3285 —	3265 —
Marles 70 %	4825 —	4785 —	4830 —	4810 —
Marles 20e	240 —	239 75	242 —	239 —
Meurchin 5e	2494 —	2500 —	2500 —	2488 —
Nord d'Alais	100 —	102 —	102 —	100 —
Ostricourt	2830 —	2830 —	2840 —	2820 —
l'hivencelles	— —	1600 —	1600 —	— —
Vicoigne a.	1771 —	1762 —	1780 —	1765 —
Vicoigne 10e	177 50	176 50	178 —	177 —

BANQUES (Actions)

	C. jour	C. préc.
Crédit du Nord	790 —	800 —
Verley-Decroix	— —	1357 —
Devilder et Cie	— —	585 —

VALEURS DIVERSES

Gaz de Wazemmes	— —	749 —
Rousseau	— —	480 —
St-Sauv.-Arras (15 janv. 12)	— —	340 —
Blache-S-Vaast (15 juill. 11)	— —	3850 —
Margarine-Isth. (1 oct. 11)	198 —	190 —
Denain-Anzin (1er oct. 11)	2705 —	2700 —
Fives-Lille	— —	1060 —
La Lucette	550 —	565 —
Senelle-Maub. (30 juin 11)	— —	1265 —
Lille et Bonnières, p.	— —	625 —
Etablissem. St-Amand	— —	860 —
Tramways Electr. de Lille	— —	689 —
Chantiers de France	618 —	618 —
Etablissements Wibaux	— —	150 —
Laiteries Nord de la France	269 —	269 —
Delespaul-Havez	— —	112 —

OBLIGATIONS. — Crédit Foncier Nord Argentine, 499. — Courrières 1910, 490. — Dourges 1907, 475. — Marles 1906, 479.

Coupons annoncés

2 mai : Société immobilière, brut et net, 20 fr.

15 mai : Usine des Quatre-Fils-Aymon, c. n. 1, brut et net, 3 fr.

Coupons détachés

1er mai : Ciments de Dannes, coupon n° 2, brut 30, net nom. 30, port. 22 fr.

Petite Bourse du 1er au comptant

VALEURS	Préc.	Clôt.	VALEURS	Préc.	Clôt.
3%	92 —	91 10	Ville de Paris		
Indo-Ch. 1/2	84 75	84 —	1892 3 1/2	328 50	325 —
Indo-Ch. 3 1/2	91 —	90 50	1906 3 1/2	393 —	390 —
Chinois 6%	— —	— —	1909 3 1/2	— —	— —
Russes 4 1/2	95 25	95 05	1911 3 1/2	— —	— —
Rens. 3%	79 60	79 40	Cons.	142 —	142 —
Banque de F.	4140 —	4130 —	— 1880	90 —	92 50
Crédit Foncier	640 —	640 —	— 1881	366 —	365 50
Ch. Lyonnais	1005 —	1000 —	— 1902	426 —	426 —
Banq. de Paris	1775 —	1765 —	— 1909	437 50	436 —
Société Gén.	614 —	612 —	Foncier	302 —	302 —
Rio	950 —	950 —	— 1884	407 —	407 —
Mékis	1100 —	1100 —	— 1908	415 —	415 —
Suez	4400 —	4390 —	Lyon	645 —	645 —
Orléans	1237 —	1237 —	Obligations		
Ouest	930 —	930 —	Nord 3%	365 —	365 75
P.-L.-M.	1695 —	1695 —	Nord 3%	319 —	318 —
Vilmin Paris			Ouest 3%	375 —	372 —
Ext. 4%	535 —	535 —	Ouest 4%	410 —	409 50
16/18 0/0	320 50	320 —	P.-L.-M. 3%	316 —	314 —
187.60/0	521 —	522 50	P.-L.-M. 3 1/2	315 75	314 —

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
CACAO D'AIGUEBELLE
Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE
TÉLÉPHONE 11-26 051

Le gérant : Ch. VERIN.
Imp. Croix du Nord, 15, rue d'Angleterre, LILLE

— 2 —

Le Crépuscule sur le donjon

Histoire véridique d'une famille de gentilshommes de province sous l'Ancien Régime

Le manoir de La Roche-Timbrune, alors bien déchu de sa puissance féodale, offrait le type de ces massives forteresses de la fin de l'époque carolingienne, bâties uniquement pour la défense, sans aucun souci d'architecture, et où le temps avait entassé pêle-mêle, suivant les nécessités du jour, tours, murs d'enceinte, chemins de ronde, granges et communs. Le donjon, énorme carré de dix-huit toises, flanqué d'une tourelle d'angle où grimpait un large escalier à vis desservant les trois étages, ancien abri au temps des invasions sarrasines, formait actuellement le logis principal des châtelains. On y accédait par un porche surbaissé, comme on en voit quelques-uns dans le Midi de la France et dans presque toutes les gentilhommières des pays basques. Ce porche, sans autre ornement que le blason des Saint-Pey-Aval, sculpté par un ciseau frustre dans la pierre, donnait, par trois marches en contre-bas, accès dans une sorte de sous-sol, où se trouvait primitivement la salle des Gardes, aujourd'hui cuisine et salle à manger de famille.

Autour du donjon, des constructions incohérentes formaient une « cour d'honneur » encombrée de charrettes, hoyaux et autres instruments agricoles. Une écurie voisine, où s'ébrouaient deux vieux chevaux, apportait des relents de paille humide et de fumier. Un dogue des Pyrénées sommeillait à l'ombre devant la porte, et des poules et des pigeons picoraient fraternellement sur les dalles de granit.

Le seigneur de Saint-Pey-Aval entra dans la salle basse : c'était l'heure du repas du soir, que l'on prenait toujours au coucher du soleil, selon la coutume de ces campagnes. Une grosse cloche retentit du haut du donjon, et bientôt toute la famille se trouva réunie autour d'une table de chêne à pieds massifs, soigneusement cirée, que décoraient une antique vaissel